

## CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame et Monsieur Le (La) Conseiller(e) Municipal(e)

Madame et Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la mairie le :

## Mercredi 16 octobre 2024 à 20h30

Veuillez agréer, Madame et Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

À Saint-Sulpice-la-Forêt, le 9 octobre 2024



## ORDRE DU JOUR

- 1. Présentation de l'Association ACSE 175 « Association Cantonale Solidarité Emploi 175 »
- 2. Urbanisme Habitat / Programme Local de l'Habitat (PLH) 2023-2028 / Convention-type de contractualisation entre la commune de Saint-Sulpice-la-Forêt et Rennes Métropole / Délibération
- 3. Finances / Taxes et produits irrécouvrables / Créances éteintes / Délibération
- 4. Finances / ALSH / Financement sortie exceptionnelle / demande vente d'articles / Boissons / gâteaux / Proposition de tarifs/ Délibération
- 5. SPLA Territoires Publics / rapport sur les actions entreprises suite aux observations de la chambre régionale des comptes sur la gestion de territoire publics / Présentation
- 6. Rennes Métropole / Rapport d'activités et de développement durable / Information
- 7. Délégation du Maire
- 8. Questions diverses

## POUVOIR1

Je soussigné Madame et Monsieur Le (La) Conseiller(e) Municipal(e) donne pouvoir à :

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal convoqué pour le 16 octobre 2024
- de prendre part à toutes les délibérations.
- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conserve ses effets pour tout autre jour suivant<sup>2</sup> auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.<sup>3</sup>

Fait à Saint-Sulpice-la-Forêt, le :

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Validité : trois reports au maximum.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Mention manuscrite: « Bon pour pouvoir » et signature.